

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHALONS EN CHAMPAGNE du 02/06/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée - Dénomination sociale : LL DONUTS - Siège social : 69 Rue de la Marne, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE - Objet social : Vente de donuts, muffins, cookies, milkshakes, croustifrits. Vente de boissons non alcoolisées - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 3 000 euros - Gérance : M. Julien BRISSON, demeurant 39 Rue Sabathier 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE. Pour avis - La Gérance

EARL HOTREMENT

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au Capital Social de 217 819,13 €
Siège Social : 1 rue du Pont 51800 SERVON-MELZICOURT
SERVON-MELZICOURT
327 742 441 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 01/06/2023, l'associée a décidé que le siège social de l'EARL HOTREMENT, initialement fixé 1 rue du Pont 51800 SERVON-MELZICOURT, sera transféré 64 rue de la Croix 51800 VIENNE-LE-CHATEAU à compter du 01/06/2023.
Pour avis,
La gérance.

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION CHARLES LAFITE

Société civile d'exploitation agricole au capital de 180 900,00 euros
Siège social : Chez Madame Françoise Jouannic
133 Boulevard Pommery
51100 REIMS
511 439 994 RCS Reims

AVIS DE MODIFICATION

L'assemblée générale mixte des associés en date du 11 mai 2023, a nommé en qualité de co-gérantes à compter du même jour et pour une durée illimitée :
Madame Jessica SPENCER demeurant 30 ter Route de Brignais – 69930 CHAPONOST, Madame Constance WOERNER demeurant 13 Boulevard des Brotteaux – 69006 LYON.
POUR AVIS La Gérance

SCI 10 MF

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000 €
10, Place Mendès France
51200 EPERNAY
825 263 023 RCS Reims

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une décision unanime des associés du 12 juin 2023, le siège social a été transféré du 10, Place Mendès France 51200 EPERNAY au 6, rue Jules Méline 51430 BEZANNES.
L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis
RCS REIMS

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur actulegales.fr, retrouvez toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse habilitée

Actulegales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr
Le site officiel des annonces légales entreprises

APTE, avec le concours de **Infolegale**

PELETON XI

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 26-28 rue Buirette, 51100 REIMS
949 869 713 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2023, l'associée unique a décidé de modifier l'article 2 des statuts pour réécrire l'objet social de la manière suivante :

La Société a pour objet, en France et à l'étranger : La détention d'actif de production ou de stockage d'énergie et la prestation de services, le développement, la construction, la commercialisation, le financement, l'exploitation et la maintenance dans le domaine des énergies renouvelables et nouvelles et du développement durable, et notamment : l'identification de projets potentiels de parcs éoliens, d'énergie solaire, de stockage, ou mixtes, la réalisation d'études préliminaires, l'obtention des autorisations en vue de la réalisation de projets, la vente de l'énergie, ainsi que la fourniture de services aux réseaux, la participation à des réseaux alternatifs (des lignes directes notamment) et à des activités de partage d'énergie (communautés d'énergie notamment), la recherche d'investisseurs et de financements, notamment par le biais de financements participatifs ou d'émission de bons, la participation à tout développement et/ou financement d'un projet dans le domaine des énergies renouvelables et nouvelles et du développement durable. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation et au développement de cet objet.

PELETON XII

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 26-28 rue Buirette, 51100 REIMS
949 884 886 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2023, l'associée unique a décidé de modifier l'article 2 des statuts pour réécrire l'objet social de la manière suivante :

La Société a pour objet, en France et à l'étranger : La détention d'actif de production ou de stockage d'énergie et la prestation de services, le développement, la construction, la commercialisation, le financement, l'exploitation et la maintenance dans le domaine des énergies renouvelables et nouvelles et du développement durable, et notamment : l'identification de projets potentiels de parcs éoliens, d'énergie solaire, de stockage, ou mixtes, la réalisation d'études préliminaires, l'obtention des autorisations en vue de la réalisation de projets, la vente de l'énergie, ainsi que la fourniture de services aux réseaux, la participation à des réseaux alternatifs (des lignes directes notamment) et à des activités de partage d'énergie (communautés d'énergie notamment), la recherche d'investisseurs et de financements, notamment par le biais de financements participatifs ou d'émission de bons, la participation à tout développement et/ou financement d'un projet dans le domaine des énergies renouvelables et nouvelles et du développement durable. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation et au développement de cet objet.

GAIA - SOCIETE CIVILE - 3 RUE SAINTE MARGUERITE - 51140 CHALONS SUR VESLE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 07/06/2023, il a été constituée une Société Civile dénommée : GAIA
Objet social : La gestion de tout patrimoine mobilier et immobilier

La prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou groupeement ayant une activité civile, commerciale, industrielle, agricole, immobilière ou financière ;
et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.

Siège social : 3 rue Sainte Marguerite - 51140 Châlons sur Vesle
Capital : 1.000 euros
Gérance : M Thomas BARRE demeurant 3 rue Sainte Marguerite - 51140 Châlons sur Vesle
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Reims

SC LARNAUDIE-HEU

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29/05/2023 il a été constituée la Société Civile dénommée « SC LARNAUDIE-HEU », régie par les articles 1832 et suivants du code civil.

Capital social : 5 000 €
Apports : apports en numéraire de 5 000 €
Siège social : 10 rue Kellermann 51500 VILLE-EN-SELVE

Objet : la prise de participation directe ou indirecte dans toutes les opérations agricoles ou viticoles ou commerciales quelconques, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusions, prises en gestion, association en participation ou autrement ; la gestion d'un portefeuille de titres de participation et/ou de placements ; la réalisation de prestations administratives, financières, techniques ou commerciales au profit de sociétés dans lesquelles la SC LARNAUDIE-HEU détient une participation ; l'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

Gérants : Monsieur Michaël LARNAUDIE et Madame Clarisse LARNAUDIE-HEU demeurant 10 rue Kellermann 51500 VILLE-EN-SELVE

Cession de parts : Toute cession de parts sociales même au profit des ascendants, descendants de l'associé cédant et au profit d'un co-associé ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément unanime des autres associés réunis en assemblée générale extraordinaire.

Immatriculation : RCS de REIMS
Pour avis,
La gérance.

BOURLY-IMMO

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue du Montcet 51140 COURCELLES SAPICOURT
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 05 juin 2023, à COURCELLES SAPICOURT, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BOURLY-IMMO
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 1 rue du Montcet, 51140 COURCELLES-SAPICOURT.
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la société : 99 ans
Capital social fixe : 1 000 euros
Cession de parts et agrément : Agrément requis dans tous les cas, donné par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales.
Gérant : Monsieur Fabien BOURLY, demeurant 1 rue du Montcet, 51140 COURCELLES SAPICOURT.
La société sera immatriculée au RCS de REIMS.
Pour avis.

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.c.v.)

Suivant acte reçu par Maître Carole NICOLI notaire à CHARLY SUR MARNE (Aisne), 32 place du Général de Gaulle office notarial n° 02034, le HUIT JUIN DEUX MILLE VINGT TROIS M. Alain Pierre Marcel PETIT et Mme Françoise Andrée Madeleine PATEIRON, demeurant ensemble à DORMANS (Marne) 34 Rue du Chemin du Gault mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Louis BASCOULERGUÉ, notaire à CHATILLON SUR MARNE (Marne) le 1er septembre 1976 préalable à leur union célébrée à la Mairie de MAILLY CHAMPAGNE (Marne) le 4 septembre 1976, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Carole NICOLI notaire sus-nommé où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

AGRABAH LOCATION

SAS au capital social de 600 €
Siège social : 2 RUE BRANLY 51100 REIMS
897 669 107 RCS REIMS

Par AGE du 07/06/2023 il a été décidé de nommer Président M. KERKENI WALID, 21 Rue des Coudes Cornettes - 93230 Romainville, en remplacement de M. Mustapha CHAKER, démissionnaire. Modification au RCS de REIMS.

PELETON X

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 26-28 rue Buirette, 51100 REIMS
949 868 236 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 30/05/2023, l'associée unique a décidé de modifier l'article 2 des statuts pour réécrire l'objet social de la manière suivante :

La Société a pour objet, en France et à l'étranger : La détention d'actif de production ou de stockage d'énergie et la prestation de services, le développement, la construction, la commercialisation, le financement, l'exploitation et la maintenance dans le domaine des énergies renouvelables et nouvelles et du développement durable, et notamment : l'identification de projets potentiels de parcs éoliens, d'énergie solaire, de stockage, ou mixtes, la réalisation d'études préliminaires, l'obtention des autorisations en vue de la réalisation de projets, la vente de l'énergie, ainsi que la fourniture de services aux réseaux, la participation à des réseaux alternatifs (des lignes directes notamment) et à des activités de partage d'énergie (communautés d'énergie notamment), la recherche d'investisseurs et de financements, notamment par le biais de financements participatifs ou d'émission de bons, la participation à tout développement et/ou financement d'un projet dans le domaine des énergies renouvelables et nouvelles et du développement durable. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation et au développement de cet objet.

SASU AJLOCATION

Capital de 1 100€
Siège social : 36 rue de Vaudemange 51380 TREPAIL
RCS REIMS 910 746 668

Par décision du 8 juin 2023 il a été décidé :

- De nommer président : Mr Julien HERBILLON, demeurant à REIMS (51100) 66 rue d'Estienne d'Orves en remplacement de Mr Amir DEBBOUDI démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de REIMS.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte du 10/05/2023 a été créé une Société Civile Immobilière de 99 ans dénommée POOL 2, au capital de 200 € d'apports de numéraire, ayant son siège à CORMICY (51220) 28 rue du Petit Guyencourt, ayant pour objet la propriété et la gestion d'immeubles.
Gérant : Hubert BUE, demeurant au siège social. Cessions de parts soumises à agrément des associés. Immatriculation requise au RCS de REIMS.

J. KIRMANN

Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 €
Siège social : 36, rue Colbert 51100 REIMS
R.C.S. REIMS 839 792 199

MODIFICATION DU CAPITAL

L'associée unique a décidé le 5 juin 2023 l'augmentation de capital de la société par incorporation de réserves.

Anciennes mentions :
Capital : 50.000 €
Nouvelles mentions :
Capital : 300.000 €

BE HAPPY

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 27 impasse Achille Bureau 51100 REIMS
818 674 285 RCS REIMS

L'AGE du 18/01/2023 a décidé de transférer le siège social au 69 rue Ponsardin, 51100 REIMS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

SARL MAÉO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/06/2023, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée régie par la loi n° 66-537 du 24 Juillet 1966 modifiée et le décret du 23 Mars 1967
Dénomination sociale : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE MAÉO
Siège social : 8 rue de la Commune - 51110 LAVANNES

Objet : la réalisation, la production et la vente d'énergie électrique à partir de panneaux photovoltaïques ou de toute autre source de production d'énergie
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de REIMS.

Capital social : 6 000 € divisés en 600 parts de 10 € chacune
Gérantes : Mme Marine VIRON-LEMAIRE demeurant 16 rue Samuel de Champlain – 51500 SILLERY et Mme Olivia MANGEART-LEMAIRE demeurant 8 rue de la Commune - 51110 LAVANNES

Immatriculation : RCS REIMS
Pour avis,
La gérance



PRÉFET DE LA MARNE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service Environnement

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉE PAR LA SOCIÉTÉ NEOEN SA EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET FLOTTANTE SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE MATIGNICOURT-GONCOURT ET D'ORCONTE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique est ouverte du lundi 12 juin 2023, à partir de 10h00, au mercredi 12 juillet 2023 inclus, jusqu'à 19h30, par arrêté préfectoral n° 2023-EP-88-IC sur la demande de permis de construire déposée par la Société NEOEN SA, dont le siège social est situé à : 22 rue Bayard, 75008 PARIS, en vue de créer une centrale photovoltaïque au sol et flottante sur le territoire des communes de Matignicourt-Goncourt et d'Orconte.

A cet effet, l'intégralité du dossier au format papier comprenant les différentes pièces et documents relatifs au projet, notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale en date du 10 novembre 2022, sera déposée aux mairies de Matignicourt-Goncourt et d'Orconte où chacun pourra en prendre connaissance pendant 31 jours consécutifs, soit du lundi 12 juin 2023, à 10h00, au mercredi 12 juillet 2023 inclus, jusqu'à 19h30 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Matignicourt-Goncourt et de la mairie d'Orconte.

L'intégralité du dossier sera également consultable sous forme électronique :

- en mairie de Matignicourt-Goncourt (siège de l'enquête publique) sur un ordinateur/une tablette mis à disposition du public ;

- sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne (www.marne.gouv.fr / Publications / Enquêtes publiques).

Les intéressés pourront consigner leurs observations et propositions sur le registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet en mairies de Matignicourt-Goncourt et d'Orconte aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies et pendant les permanences du commissaire enquêteur ou les adresser pendant toute la durée de l'enquête :

- par correspondance, à la mairie de Matignicourt-Goncourt (siège de l'enquête) et d'Orconte, à l'attention du commissaire enquêteur qui les insérera et les annexera auxdits registres lors des permanences prévues aux dates indiquées à l'article 3 de l'arrêté préfectoral n° 2023-EP-88-IC ;

- par voie électronique via : ddt-participations-public@marne.gouv.fr. Les observations transmises par voie électronique seront communiquées par la Direction départementale des territoires au commissaire enquêteur.

Il ne pourra être pris en considération par le commissaire enquêteur que les observations parvenues avant la date de clôture de l'enquête publique, soit le mercredi 12 juillet 2023 à 19h30.

Mme Brigitte NOEL, commandant fonctionnel honoraire, désignée en qualité de commissaire enquêteur par l'ordonnance susvisée, siégera, aux mairies de Matignicourt-Goncourt et d'Orconte aux dates et heures indiquées ci-dessous afin de recueillir les déclarations éventuelles des intéressés :

Mairie de Matignicourt – Goncourt :
- le lundi 12 juin 2023, de 10h00 à 13h00 ;

- le samedi 24 juin de 10h30 à 13h30 ;
Mairie d'Orconte :

- le vendredi 23 juin 2023, de 16h00 à 19h00 ;

- le mercredi 12 juillet 2023, de 16h30 à 19h30.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Direction départementale des territoires ou aux mairies de Matignicourt-Goncourt et d'Orconte.

Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande de permis de construire déposée par la Société NEOEN SA.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. Le défaut de notification d'une décision expresse dans le délai d'instruction vaut décision implicite de rejet.

Des informations peuvent être demandées soit :

- auprès de M. Romain FERROUILLAT par courriel : romain.ferrouillat@neoen.com ou par voie postale à la société NEOEN SA, dont le siège social est situé : 22 rue Bayard, 75008 PARIS.

- auprès de la Direction départementale des territoires, soit par mail à l'adresse ddt-participations-public@marne.gouv.fr, soit par voie postale à DDT 51 – Service environnement (Unité procédures environnementales) ou service urbanisme (pôle application du droit des sols) 40 boulevard Anatole France – CS 60554 – 51037 Châlons-en-Champagne Cedex.

Châlons-en-Champagne, le 5 mai 2023

Pour le Préfet et par délégation
L'Adjoint au Chef du Service environnement
Signé : Flavien VAILLE